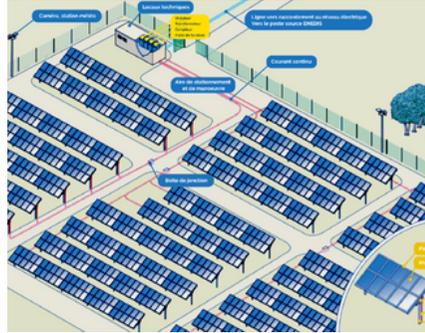


PRINCIPES D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

COMMENT FONCTIONNE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Une centrale photovoltaïque au sol produit de l'électricité **en continu** qui est directement injectée dans le réseau de distribution d'électricité.

Une centrale est constituée de plusieurs éléments : le **système photovoltaïque**, les **câbles de raccordement**, les **locaux techniques**, la **clôture**, les **accès** et les **aires de stationnement**.



POURQUOI UNE CENTRALE À ROSIERS D'EGLETONS ?



ENERGIE LOCALE ET DURABLE

La centrale produira une électricité renouvelable, permettant de limiter les émissions de CO2 et contribuant à atteindre les objectifs nationaux pour la transition énergétique.



VALORISER UN SITE POLLUÉ

Le projet permettra de valoriser un ancien site d'enfouissement de déchets qui a cessé son activité en 2024.



PAS D'IMPACT SUR LES RIVERAINS

La centrale sera peu bruyante et peu visible du fait de sa localisation. Elle permettra de générer des revenus pour la commune pendant toute son exploitation.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

LETTRE D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2025

RAPPEL DU PROJET

Depuis 2022, Apex Energies développe un projet de **centrale photovoltaïque au sol** sur un **ancien site d'enfouissement de déchets inertes** à Rosiers d'Egletons. Une série d'études ont été menées, à l'issue desquelles l'implantation permettant la meilleure prise en compte **des enjeux du territoire** a été choisie.

Le permis de construire est en cours d'instruction **depuis décembre 2024**.



Ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel, susceptible d'être modifié

CHIFFRES CLÉS



5 MWc de capacité installée



Couvre la consommation de **1437 foyers**



4 ha occupés par le parc solaire



1648 t de CO2 évitées par an

L'EXPOSITION PUBLIQUE

A présent que le projet est en instruction, une **exposition publique est organisée** pour vous **informer et échanger avec vous**. Cette étape précède l'enquête publique, prévue dans les prochains mois.

QU'EST CE QUE L'EXPOSITION PUBLIQUE ?

Il s'agit d'un **temps d'information et de dialogue**. À travers des panneaux explicatifs, vous pourrez **découvrir les grandes lignes du projet** : sa localisation, ses caractéristiques techniques, ses enjeux environnementaux, ainsi que les bénéfices attendus pour le territoire.

Des **membres de l'équipe** en charge du développement **seront présents** pour répondre à vos questions.

INFORMATIONS PRATIQUES



DATE

LE 24 SEPTEMBRE 2025 DE 18H À 20H



LIEU

SALLE DU MILLE-CLUB
BOULEVARD DU PILLARD, 19300 EGLETONS

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

A la suite de l'exposition publique, **une enquête publique sera réalisée**. Les dates de cette enquête vous seront communiquées par voie d'affichage en mairie, dans les journaux locaux et sur le site internet de la Préfecture.

QU'EST CE QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

C'est une **procédure réglementaire préalable** à la décision d'autorisation qui vous permet de vous **informer**, de **poser des questions** et **d'exprimer votre opinion** sur le projet au cours de permanences organisées par le commissaire enquêteur dans la (ou les) mairie(s) de(s) commune(s) concernée(s).

DÉROULÉ DE L'INSTRUCTION

Le dossier de permis de construire pour la centrale photovoltaïque de Rosiers-d'Égletons a été déposé et est en cours d'instruction **par la Direction Départementale des Territoires (DDT)**, sous l'autorité du Préfet de la Corrèze.

Cette phase vise à **vérifier que le projet respecte les réglementations en vigueur** (urbanisme, environnement, sécurité, etc.). En parallèle, une demande de défrichement a également été déposée, ainsi qu'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi, **portée par la Communauté de Communes**.

L'instruction inclut la **consultation de plusieurs services de l'État**, ainsi qu'une **enquête publique** pour recueillir l'avis de la population.

